

Assemblée générale du personnel de la DRAC Auvergne du 10 juin 2011

Les organisations syndicales ont réuni cette assemblée générale à la demande de plusieurs collègues souffrant d'un mal-être persistant et croissant en raison de leur condition de travail et d'autres collègues ayant été témoins de la souffrance d'autres (angoisse, pleurs...) et d'un ras-le-bol généralisé.

25 personnes étaient présentes. Toutes ont fait le constat que les dysfonctionnements pointés depuis le début de la mise en place du projet de service perdurent et s'accroissent :

- une **absence de communication** criante : les informations ne sont pas diffusées à l'ensemble du personnel, les questions posées restent sans réponse, il faut que ce soit les représentants syndicaux qui demandent pour avoir des réponses (et encore).
- un **manque de soutien ou d'implication des responsables** lors des situations difficiles, par exemple face aux difficultés liées à Chorus, aux décisions à prendre dans la gestion des dossiers métiers
- une **gestion du personnel incompréhensible et porteuse de souffrance** : « impression d'être des pions » depuis le projet de service, qui perdure dans les derniers mouvements
- des **conditions matérielles de travail qui se dégradent** sans cesse : les photocopieurs qui ne fonctionnent plus en sont la plus parfaite illustration, mais aussi les frais de déplacements plus remboursés depuis 6 mois sans information précise sur la date de remboursement
- **aucune anticipation** lorsqu'une difficulté ou un changement va surgir malgré de nombreuses alertes (départ de collègues non remplacés et sans réflexion sur le devenir de leurs missions...), voir un déni des difficultés

Face à cette impression d'un **bateau à la dérive ou d'une maison qui craque de tous côtés**, dû certes à la RGPP, au projet de service, mais aussi à des dysfonctionnements quotidiens et accumulés, l'ensemble du personnel est d'accord pour réagir fortement et veut trouver des solutions pour que les choses changent.

Quelques uns d'entre nous tentent de se protéger en ne faisant pas lorsque les décisions ne sont pas prises mais beaucoup voient les limites de cette démarche qui engendrent une souffrance due à l'impression de ne pouvoir réaliser son travail correctement et veulent une action collective pour que la situation change car elle ne peut plus durer.

Pour réagir, de nombreuses propositions sont lancées : demande d'une réunion à la direction, lettre ouverte au directeur, demande de la nomination d'un médiateur extérieur, préavis de grève en cas de non réponse à nos revendications...

La réflexion reste ouverte et chacun est invité à apporter son soutien et ses propositions pour une action collective et efficace.

D'ores et déjà il est décidé d'écrire un courrier au DRAC, assorti de demandes précises d'améliorations de certains points de notre fonctionnement et ouvrant l'éventualité d'un préavis de grève pour la semaine du 20 juin.